



© COPYRIGHT : Décembre 2007 - Jacques Simon TIMOTEL

## Arrestation du bandit FRANCESCO-MARIA CASTELLI

Journal LE MATIN du 25 octobre 1912

### DANS LES DÉPARTEMENTS

#### LES BANDITS CORSES

BONIFACIO, 24 octobre. -- *Dépêche particulière du « Matin ».* — Les mesures, sans cesse réclamées par la population corse et par le conseil général pour qu'on débarrasse notre pays des bandits qui terrorisent certaines de ses régions, commencent à être prises et à produire leurs effets.

Le bandit Castelli, dont les exploits trop fameux ont épouvanté le canton de Piédicroce, est tombé aujourd'hui entre les mains de la justice. De nombreuses brigades de gendarmerie étaient postées aux environs de Carcheto, commune du bandit. La rencontre ne tarda pas à se produire, et Castelli fit feu sur plusieurs gendarmes, sans pouvoir en atteindre aucun. Cerné par de nombreux adversaires, il fut obligé de se laisser arrêter, sans avoir le courage de se réserver à lui-même le châtiment suprême.

Castelli, qui tenait le maquis depuis plusieurs années, avait de nombreux crimes à son actif. C'est à lui qu'on attribue deux crimes commis au mois d'août et de septembre, dans le canton de Piédicroce, pour des motifs futiles. L'assassinat le plus horrible fut celui d'une jeune fille de dix-huit ans. Le crime de la jeune fille consistait à aller puiser de l'eau pour ses parents, auxquels le bandit avait défendu de sortir de chez eux. Après l'avoir blessée, il assista à son agonie, pendant toute une journée, empêchant toute personne de se porter à son secours. Il défendit ensuite au menuisier du canton de faire une bière pour la victime, qui dut être enterrée dans un drap.